

Les candidats manquent de vision prospective du numérique



Alo
rs que nous subissons une révolution numérique globale qui impacte tous les aspects de notre vie personnelle, sociale, citoyenne et économique, les 11 candidats à la présidence de la République pensent partiel. Pourtant le numérique est autant présent dans notre économie que dans les communications personnelles et publiques, le fonctionnement des entreprises et des administrations publiques, les nouveaux modes de travail et les finances du local au global. Le numérique, c'est Internet, Facebook, twitter et tous les réseaux sociaux, la téléphonie mobile, les interventions médicales à distance y compris la chirurgie et le monitoring de certaines maladies, la surveillance de zones hostiles à l'intégrité de l'humain, la gestion des services et tout ce que nous dénommons « informatique ». Le numérique ce n'est pas que la confidentialité et la sécurité sur lesquelles se sont concentrés les candidats, histoire de répondre aux fantasmes des populations qui n'ont pas encore eu le temps de

s'adapter à la révolution de l'information.

Alors que nous sommes depuis longtemps entrés dans la virtualité des communications, des finances, des contrôles, de l'information et des réseaux, nos 11 prétendants nous proposent des mesurètes d'encadrement pour nous laisser croire qu'en choisissant l'un d'entre eux, nous prendrons le contrôle de nos vies numériques. Bien sûr, l'Etat doit encadrer le numérique mais cela ne suffit pas à le maîtriser. Nous savons pourtant, par expérience, que les applications de la recherche scientifique impactent notre quotidien directement ou par retombées successives incessantes et illimitées dans le temps. Il semble qu'aucun candidat ne se soit penché, par exemple, sur la financiarisation de l'économie et de la monnaie virtuelle ou crypto monnaie, que les banques reprennent en main avec la technologie Blockchain. Bitcoin qui prétendait échapper aux banques n'aura duré que peu d'années, car tout ce qui est numérique se transforme à une vitesse jamais connue dans l'histoire de la civilisation. Idem pour la puissance des ordinateurs, la miniaturisation de leurs composants ainsi que du débit et de la vitesse des transmissions électroniques.

Les candidats proposent des aménagements du numérique essentiellement axés vers son financement, sa couverture, son contrôle et ses applications sécuritaires mais aucun d'entre eux n'en exprime une vision prospective ce qui est fatal à une réelle maîtrise de son influence sur nos vies. Cette attitude caractérise les propositions des candidats incapables de proposer au peuple de France un grand projet exaltant et unificateur. Notons toutefois que Marine Le Pen est la seule à évoquer les conséquences civilisationnelles du numérique *Au niveau des grandes structures, le FN créera un « secrétariat d'État aux mutations économiques » rattaché à Bercy qui aura la charge d'« anticiper les évolutions des formes de travail liées aux nouvelles technologies ». L'idée ici est de mettre en place des régulations adaptées aux mutations engendrées par*

l'économie du partage, la numérisation et la robotisation.

Alice Braitberg

Voici ce que proposent les 11 candidats d'après [le site Mac Generation](#)

Nathalie Arthaud

La candidate de Lutte ouvrière évoque le numérique pour les bibliothèques de quartier : « l'accès libre aux réseaux d'informations via Internet (...) est primordial ». L'afflux d'utilisateurs désireux de maîtriser l'outil informatique doit pousser l'État à embaucher du personnel dans ces bibliothèques. Les autorités doivent aussi imposer la fixation des tarifs pour les « bouquets numériques fournis par des éditeurs privés » afin de ne pas grever les budgets des médiathèques.

François Asselineau

Le candidat de l'Union populaire républicaine (UPR) [entend](#) assurer la neutralité du net, interdire les dispositifs de surveillance des données et le profilage, assurer aux internautes l'anonymat et le définir comme le « propriétaire de ses données ». Toujours dans le domaine du respect de la confidentialité, le programme de l'UPR veut promouvoir les opérateurs et hébergeurs alternatifs.

Certaines propositions de François Asselineau rejoignent les préoccupations d'autres candidats : promotion de l'interopérabilité des systèmes d'information et utilisation de logiciels libres dans l'administration, pousser à la fin des formats propriétaires et protection des lanceurs d'alerte.

Plus original, le candidat de l'UPR veut mettre en place un « réseau chiffré national » pour assurer le transfert des données de santé, interdire le transfert de données vers d'autres États ou sociétés étrangères, ou encore la création

d'un Haut Commissariat du numérique à l'ONU pour regrouper les principaux organismes de gestion d'internet.

Jacques Cheminade

Difficile de repérer au premier coup d'œil les propositions sur le numérique du candidat Cheminade, dans un [programme](#) qui fait la part belle à la sortie de l'UE et de l'euro pour la France. Toutefois, en cherchant un peu, on tombe sur quelques mesures comme un « accès universel au numérique » sur tout le territoire piloté par un « grand service public du numérique ». Il aura pour mission de fournir, à des tarifs réglementés, un accès universel au réseau.

À l'école, Jacques Cheminade veut introduire le plus tôt possible l'apprentissage du code pour « disposer des bases » afin de « résister à l'emprise des nouveaux monstres du numérique ». Le candidat de Solidarité et Progrès est également un adversaire résolu des jeux vidéo, dont il veut interdire les titres les plus violents.

Nicolas Dupont-Aignan

Le candidat de Debout la France ! [place](#) la « souveraineté numérique » du pays au premier plan, en déplorant par exemple le partenariat entre la Bibliothèque Nationale de France et Google pour la numérisation de son fonds. Il veut combattre le « contrôle unilatéral » qu'exercent les États-Unis sur la « révolution numérique ».

Pour ce faire, Nicolas Dupont-Aignan propose de lancer un moteur de recherche made in France et des réseaux sociaux en partenariat avec des pays européens volontaires. L'État, qui redeviendra majoritaire au sein du capital d'Orange, lancera une « OPA amicale » sur « Nokia-Alcatel » afin de créer un « champion numérique » national. Les pépites françaises comme Deezer et Dailymotion seront protégées des raids étrangers. Et pour compléter le tout, le candidat promeut un système d'exploitation tricolore afin d'assurer la souveraineté

numérique des données de l'État.

La numérisation des services publics, l'instauration d'un « open data » national, la formation au numérique à l'école sont également au menu et rappellent ce que d'autres candidats ont formulé. Tout comme l'amélioration de la couverture du territoire en fibre optique et Très Haut Débit.

Sur le plan des propositions culturelles, il s'agit d'abroger la loi Hadopi, mettre en place une licence globale et créer une plateforme publique unique de diffusion des contenus culturels, regroupant les fonds de la BnF, du service public de l'audiovisuel, des musées publics, etc.

François Fillon

Le programme « radical » revendiqué par François Fillon ne s'applique pas réellement au numérique : les [propositions du candidat](#) issu de la primaire de droite se positionnent plutôt dans la continuité de ce qui a été engagé depuis des années.

Il propose ainsi d'accélérer le déploiement du Très Haut Débit fixe et mobile d'ici à 2022 en « refinançant » le [plan France Très Haut Débit](#) initié en 2013, et qui s'appuie déjà sur une enveloppe de 20 milliards d'euros. François Fillon veut également initier un « plan 5G », une technologie certes testée par les opérateurs, mais dont la définition exacte reste encore à écrire (lire : [C'est quoi, la 5G ?](#)).

Le candidat Les Républicains veut appuyer sur le champignon pour la « transformation numérique de l'État », avec un objectif : engager la France dans « l'e-démocratie ». Les procédures administratives devront être complètement dématérialisées d'ici la fin du quinquennat, avec un identifiant numérique unique pour les usagers, le développement des consultations sur internet (télémédecine, e-santé), etc.

Là aussi, le mouvement est déjà engagé avec des formulaires et

des « [pré-plaintes](#) » à remplir en ligne. C'est également le cas pour l'ouverture à l'open-data des services publics, que le candidat entend généraliser dans l'administration (tout en garantissant la protection des données personnelles), au bénéfice des start-ups françaises.

Dans ce registre, François Fillon joue une petite musique douce à l'oreille des jeunes pousses, avec la mise en place d'états généraux de l'industrie et de l'innovation, qui seront suivis d'un « grand plan de rattrapage et d'accompagnement » visant à faire passer le taux d'accompagnement des PME/PMI du numérique de 10 % à 100 %.

Une des difficultés typiquement françaises, c'est le financement : l'épargne pourra être orientée vers les start-ups pour soutenir leur croissance. Une déduction fiscale de 30 % sur les montants investis dans les start-ups (jusqu'à un million d'euros) est dans les tuyaux, de quoi favoriser l'investissement.

Sur le plan européen, François Fillon fait quelques vœux pieux : le moteur franco-allemand portera « l'ambition de plateformes numériques industrielles et sectorielles » dans le secteur de la voiture autonome par exemple. La défense des libertés publiques et la gestion des données personnelles devra aussi être portée au niveau de l'Europe. Il souhaite « assurer la cybersécurité des citoyens, des entreprises et des institutions » en modifiant le cadre réglementaire et en maîtrisant le logiciel et le matériel.

Dans ce cadre, François Fillon veut faire en sorte que l'Europe reprenne sa « souveraineté numérique » en multipliant les supercalculateurs : il y en a 120 dans l'UE, contre 171 aux États-Unis et en Chine, selon le [décompte](#) d'Eric Pilat, un des piliers du programme numérique du candidat. Le [TOP500](#), une liste germano-américaine qui fait figure de référence dans le domaine, place 105 des super-calculateurs les plus puissants en Europe, contre 175 sur le continent américain et 213 en

Asie. Le constat n'en est pas moins exact : si la France se place au cinquième rang des nations les plus équipées, derrière le Japon et devant le Royaume-Uni, elle ne place que deux super-calculateurs [dans le top 50 mondial](#) et dévisse progressivement.

Enfin, dans l'éducation, François Fillon s'engage à pousser les feux pour généraliser l'enseignement et la formation au numérique, en transformant par exemple le cours de technologie en cours de « culture numérique ». Un effort qui pourrait pousser au recrutement d'enseignants en informatique, ce qui risque de se heurter à la promesse « choc » de supprimer 500 000 postes de fonctionnaires.

Benoît Hamon

Le candidat du Parti socialiste issu de la primaire de la Belle Alliance Populaire a un mérite : avoir mis sur la table une proposition originale en matière de nouvelles technologies ! Il est le seul en effet à proposer de taxer les robots ([toutes ses propositions sont ici](#)).

La proposition est la suivante : quand un salarié est remplacé par une machine, la richesse créée par cette dernière est taxée pour financer des mesures sociales (ici, le revenu universel, autre proposition du candidat de gauche). Bill Gates lui-même [promeut cette idée](#).

Autre mesure phare du programme numérique du candidat PS : la reconnaissance du droit à la déconnexion pour tous. Ce droit est en vigueur depuis le début de l'année, mais il ne concerne que les entreprises de plus de 50 salariés (lire : [Avec le droit à la déconnexion, le travail s'arrête après les heures de bureau](#)). Benoît Hamon veut « de nouvelles règles pour protéger » les employés pour qui les smartphones et ordinateurs sont devenus des « laisses électroniques ».

Le sujet revient fréquemment chez tous les candidats ou

presque : l'amélioration de l'accès aux données publiques, l'open-data. Les citoyens auront un « large accès » aux données conservées et traitées par les administrations publiques, promet Benoît Hamon. Les start-ups pourront aussi exploiter une partie de ces informations pour créer des services innovants, tout en évitant leur appropriation par les multinationales.

Les lanceurs d'alerte verront leur statut renforcé. La loi Sapin II protège en partie les Edward Snowden en herbe ; Benoît Hamon estime que la législation est insuffisante, il veut donc la renforcer avec un soutien financier réel, une prise en charge des frais de procédure ainsi qu'une simplification du [parcours en trois étapes](#) pour lancer une alerte. Cette course d'obstacles, actuellement lente et complexe, est de nature à décourager les vocations.

Une autre mesure du programme qui risque de faire grincer des dents : Benoît Hamon veut une loi anti-trust limitant la concentration dans les médias. Dans le détail, aucun groupe ne pourra détenir plus de 40 % du capital d'un média quel qu'il soit, ni plus de 20 % des parts dans plus de deux médias. Si elle était appliquée, cette proposition poserait sans doute de sérieux problèmes aux opérateurs et aux FAI, qui achètent actuellement journaux et chaînes télé sans compter pour muscler le contenu offert aux abonnés.

Le candidat du PS veut « combattre la cyber-criminalité » en renforçant les moyens de l'ANSSI, l'agence pour la sécurité des systèmes d'information. Il renforcera également la sécurité informatique en s'appuyant sur une plus grande sensibilisation des pouvoirs publics, et en faisant en sorte de « préparer une nouvelle génération d'ingénieurs spécialisés dans l'analyse et la prévention des cyber attaques ».

Jean Lasalle

Jean Lasalle n'a pas de plan précis pour le numérique, mais

quelques [propositions](#) sortent du lot. Ainsi, le candidat entend créer une « quatrième armée » ([en fait une cinquième force](#)) destinée à la cyber-défense de la France, ce qui coûterait 300 millions d'euros et serait indépendant des sociétés privées. Dans son collimateur également : les opérateurs qui ne font pas suffisamment d'efforts pour la couverture du territoire en haut débit.

À l'école, les marmots devront apprendre dès le primaire l'informatique et le code. Il faudra que chaque enfant sache se servir d'internet avant d'entrer au collège (il y a des chances que ce soit déjà le cas même sans apprentissage particulier...). Le travail parascolaire devra aussi exploiter le numérique ; le savoir produit par la recherche publique sera accessible en ligne gratuitement.

Enfin, il souhaite étendre les systèmes d'alerte en cas d'urgence à tous les moyens de communication électronique, comme les SMS et les réseaux sociaux.

Marine Le Pen

Dans la longue liste de [144 propositions](#) du programme de Marine Le Pen, plusieurs d'entre elles concernent le numérique, même si le thème n'est pas au cœur des propositions du Front national.

Certains points du programme du FN sont néanmoins très précis : la candidate d'extrême-droite entend ainsi soutenir les start-ups œuvrant à l'amélioration du système de santé, elle veut diriger 2 % de l'assurance-vie vers le capital-risque et les jeunes pousses et recentrer le crédit impôt recherche vers les PME et les jeunes entreprises. En termes d'infrastructures, une présidence Le Pen investira dans le très haut débit et la couverture réseau notamment dans les zones rurales... comme les autres candidats les plus importants.

Au niveau des grandes structures, le FN créera un

« secrétariat d'État aux mutations économiques » rattaché à Bercy qui aura la charge d'« anticiper les évolutions des formes de travail liées aux nouvelles technologies ». L'idée ici est de mettre en place des régulations adaptées aux mutations engendrées par l'économie du partage, la numérisation et la robotisation.

La Hadopi est également dans le collimateur de Marine Le Pen, qui veut ouvrir (de nouveau) le chantier de la licence globale. En ce qui concerne les données privées, le FN exigera leur stockage dans des serveurs sur le territoire français.

Le Front national veut inscrire la « liberté d'expression » et les « libertés numériques » dans la Constitution. Une intention louable, même si les principes de la liberté d'expression sont inscrits dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui possède une valeur constitutionnelle. Une intention qui s'accompagne de limites, aussi : le cyber-djihadisme et la pédo-criminalité. La question de la censure est aussi posée, le parti d'extrême-droite ayant l'intention de simplifier les procédures pour faire reconnaître la diffamation ou l'injure.

Plus encore que les autres candidats, il est impossible de dissocier le programme numérique de Marine Le Pen du reste de ses propositions. La volonté du Front national de « retrouver la maîtrise du destin de la France » en divorçant si nécessaire de l'Union européenne, ainsi que le retour au franc (soumis à référendum) pourraient provoquer une situation bien compliquée pour des secteurs où la circulation des personnes et la globalisation sont sources de richesses et d'innovations.

Emmanuel Macron

Le numérique est un pan important du programme d'Emmanuel Macron, qu'il qualifie de « transformation profonde de notre façon (...) de vivre ». Les propositions du candidat d'En Marche

!, [à consulter ici](#), recouper beaucoup le programme numérique de François Fillon.

Emmanuel Macron veut lui aussi pousser les feux sous le plan Très Haut Débit afin que l'État puisse « garantir le réseau » à tous les territoires et ce, d'ici la fin du quinquennat, en 2022. Les zones blanches seront couvertes en 4G, avec l'aide de « conditions économiques favorables » pour les opérateurs. Et si les objectifs ne sont pas tenus, alors le candidat promet des sanctions financières.

L'administration devra également avoir fait sa révolution numérique : à l'horizon 2022, 100 % des démarches administratives pourront être réalisées depuis internet (sauf première délivrance de documents d'identité officiels). Tout cela passera par un « compte citoyen en ligne » où seront regroupées toutes les informations d'un citoyen (santé, droits civiques, formation, situation fiscale...). Emmanuel Macron veut encourager la télé-médecine et l'e-santé.

Plus original, le candidat d'En Marche ! veut mettre sur pied un « droit à l'expérimentation » afin de déroger aux dispositions en vigueur quand il s'agit de tester de nouvelles technologies. Il prend pour exemple les drones, pour lesquels la France a adopté une réglementation souple pour les expérimentations. Emmanuel Macron a l'intention d'adopter un cadre fiscal incitatif pour l'investissement dans les start-ups et l'innovation, qui passe par le remplacement de l'ISF par un impôt sur la fortune immobilière, et sur un prélèvement forfaitaire unique sur les revenus tirés du capital mobilier.

Plus près de nous, le candidat promet de faire en sorte que chacun puisse savoir ce que deviennent les données qu'il produit (parfois à son corps défendant) sur les différentes plateformes utilisées. Tout en restant assez flou sur les moyens et les outils qu'il compte mettre en œuvre sur le sujet, si ce n'est la création d'une Agence européenne pour la confiance numérique, un organisme en charge de la régulation

des plateformes en ligne. Elle contrôlera la loyauté de leur fonctionnement et garantira la protection des données personnelles.

Beaucoup plus polémique, Emmanuel Macron appelle les « grands groupes du numérique » à « livrer les codes ». Si on comprend bien, le candidat exige donc une porte dérobée dans les systèmes d'exploitation et les logiciels, une position combattue par tous les spécialistes de la sécurité informatique pour une bonne raison : s'il existe une porte dérobée, elle sera empruntée par tout le monde, les gentils comme les méchants (une position [tempérée depuis](#) par son équipe, qui comprend notamment Mounir Mahjoubi, ancien président du Conseil national du numérique et fervent défenseur du chiffrement).

- [Confidentialité : Emmanuel Macron veut faire plier Apple, Google et les autres](#)

Sur l'Europe enfin, « l'espace pertinent pour développer le potentiel économique du numérique », Emmanuel Macron veut instaurer un « marché unique du numérique » pour lisser les règles qui s'appliqueront à toutes les entreprises innovantes dans l'Union européenne. Un fonds de financement, doté de 5 milliards d'euros au moins, investira dans les jeunes pousses pour accompagner leur croissance.

Jean-Luc Mélenchon

Au contraire d'autres candidats pour lesquels le programme numérique ressemble à un catalogue d'idées rédigées sur un coin de table, Jean-Luc Mélenchon et son équipe ont réfléchi au sujet. Qu'on soit d'accord ou pas avec la vision du candidat de la France Insoumise est une chose, mais on peut au moins saluer la cohérence de ses mesures numériques, à consulter [à cette adresse](#).

Une fois au pouvoir, Jean-Luc Mélenchon veut graver le droit d'accès à internet dans le marbre de la Constitution dans l'optique de la 6e République que le candidat appelle de ses vœux. Il entend également faire en sorte de garantir et défendre la neutralité du net, que ce soit à l'échelle nationale, européenne ou mondiale. Le gouvernement du président Mélenchon investira dans les infrastructures physiques détenues par les particuliers pour couper l'herbe sous le pied de la concentration des données par les plateformes.

Si la France Insoumise veut développer les échanges décentralisés et le P2P, ce n'est pas un blanc-seing au piratage tous azimuts : il est aussi question de renforcer l'autorité judiciaire en charge du contrôle des retraits des contenus illégaux, d'améliorer le traitement des signalements et réprimer les plateformes portant « atteinte à la liberté d'expression ».

Jean-Luc Mélenchon et son mouvement veulent lutter contre la « surveillance généralisée » : cela passe par une commission d'enquête parlementaire sur « l'efficacité des solutions utilisées par les services de renseignement », avec la promesse d'abroger les dispositifs « inefficaces, disproportionnés ou contre-productifs ». Dans le même ordre d'idée, le programme interdit le fichage généralisé, supprimera le fichier TES (dit des « gens honnêtes »), et plus globalement, remettra en cause la surveillance de masse sur internet et les réseaux cellulaires, jugée « inefficace et liberticide ».

À l'inverse, la France Insoumise obligera les plateformes et les entreprises d'internet à plus de transparence, en améliorant la lisibilité des conditions générales d'utilisation ou encore permettre à l'utilisateur de refuser son profilage. Le soutien au logiciel libre est aussi à l'ordre du jour, avec sa généralisation dans l'ensemble des administrations et des établissements publics. Notons aussi

l'interdiction de la vente liée : « une alternative libre et ouverte doit être proposée ».

En termes d'infrastructures, là aussi on retrouve la volonté de couvrir le territoire en Très Haut Débit à la fin du quinquennat, ainsi qu'une couverture totale en 4G dans les dix ans. La dématérialisation des services publics (tout en maintenant les services physiques), la création de « maisons du numérique » et le soutien à la « culture numérique » figurent également au programme.

Enfin, la suppression d'Hadopi est inscrite dans le programme, ainsi que la mise en place d'une licence globale pour rémunérer la création (via une cotisation prélevée sur l'abonnement internet) et l'interdiction des DRM.

À l'instar des propositions numériques de Marine Le Pen, celles de Jean-Luc Mélenchon ne sauraient être séparées du reste du programme du candidat : sortie de la France des traités européens et sortie de l'euro si l'UE ne parvenait pas à se réformer, des mesures qui risquent de provoquer un certain isolement du pays au sein de l'Europe et réduire ses capacités d'investissement.

Philippe Poutou

Philippe Poutou, le candidat du Nouveau parti anticapitaliste (NPA), n'est pas spécialement versé dans le numérique. Il a fallu plonger dans son [programme](#) pour relever une proposition : l'abrogation immédiate de la loi Hadopi.